

<http://enseignants.se-uns.org/Mesures-de-securite-de-rentree-quid-des-CPE>



Enseignants de l'Unsa

# Mesures de sécurité de rentrée : quid de la vie scolaire ?

- Je suis... - CPE -

Date de mise en ligne : vendredi 2 septembre 2016

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

On ne peut traiter à la légère les menaces proférés par l'Etat Islamique contre l'Ecole laïque et ses personnels. L'institution prend très au sérieux de dossier, ce que nous comprenons dans ce contexte particulier et ce que nous approuvons pour la sécurité de tous.

Une circulaire inter-ministérielle détaille les mesures de sécurité à mettre en oeuvre dans les établissements et fait apparaître 4 nouveautés :

- Exercice supplémentaire de réaction à une intrusion dans le cadre du PPMS,
- Réunions de rentrée sur le sujet avec les parents d'élèves,
- Formation des élèves de 3e aux premiers secours,
- Suivi des élèves et des personnels engagés dans un processus de radicalisation.

Dans ce contexte de vigilance accrue, les CPE seront certainement impactés en tant que responsables de l'organisation de la vie scolaire. Leur circulaire de missions précise qu'ils « *contribuent à la qualité du climat scolaire et contribuent à l'élaboration du diagnostic de sécurité* ». Quant aux assistants d'éducation, ils seront probablement davantage mis à contribution dans la surveillance des entrées et des sorties des élèves.

Mais c'est bien le rôle de **tous les personnels** d'être ou de devenir plus attentifs et plus professionnels pour faire face à la situation anxiogène que nous connaissons depuis des mois.

C'est bien la **communauté éducative toute entière** qui doit désormais s'approprier une culture commune de vigilance et de mise en sûreté des élèves et des personnels. Ces derniers ne sont pas des professionnels de la sécurité et doivent donc être accompagnés par des spécialistes. Les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer en termes de mobilisation et d'investissement.

Pour le SE-Unsa, cet accompagnement est fondamental. On ne peut se cantonner en la matière à une logique d'injonction et nous serons aux côtés des collègues qui rencontreraient des difficultés dans l'exercice de leurs missions. Il est primordial de garder à l'esprit la nécessité de rassurer les élèves et de les mettre en condition de réussir.